

Lallemand, auquel j'ai fait donner une courbure semblable à celle des sondes ordinaires, ce qui en facilite l'introduction. Voici, en quelques mots, comment je procède : j'introduis l'instrument jusque dans la vessie et lui imprime ensuite des mouvements de rotation ; tant que le bec de l'instrument est dans la cavité vésicale, les mouvements s'exécutent librement ; aussitôt qu'il arrive dans le col, les mouvements sont limités, et l'on acquiert ainsi la notion indispensable que le bec de l'instrument répond alors au col. On retire ensuite l'instrument d'une longueur égale à celle de la cuvette et l'on pousse celle-ci, qui se trouve alors correspondre exactement au col, puis on lui imprime plusieurs mouvements de rotation, de façon à toucher tous les points de la muqueuse.

Le parallèle entre la cystite du col de la vessie et la fissure à l'anus a fait songer à employer pour ces deux affections un traitement identique, la dilatation forcée, qui réussit si admirablement dans la seconde. Mercier fit construire un instrument dans ce but. J'en ai également imaginé deux qui ont été figurés par mes élèves MM. les D<sup>rs</sup> Sockeel et Legarrec dans leurs thèses inaugurales. J'ai employé plusieurs fois, dans le même but, chez la femme, la pince à pansement, après avoir préalablement limité les deux anneaux au degré où l'on veut porter l'écartement. Les résultats obtenus sont favorables à ce traitement. Mais l'opération de choix dans ces cas de cystite rebelle du col serait l'établissement d'une fistule urinaire sus-pubienne.

Dolbeau, qui pratiquait la dilatation du col pour son opération de la lithotritie périnéale, nous a appris qu'elle peut s'opérer circulairement chez l'homme, sans craindre de déchirures, jusqu'à 2 centimètres de diamètre.

Lorsqu'on a épuisé en vain les ressources du traitement médical (frictions, bains de siège, régime, eaux spéciales, etc.), lorsque l'emploi méthodique des bougies Béniqué, la cautérisation, la dilatation forcée, ont échoué, si la cystite du col persiste assez intense pour enlever tout repos au malade, et que celui-ci réclame du soulagement, on pourrait songer à faire une section profonde du col. On a pratiqué dans ce but des incisions par le rectum (Schuh), et la science renferme un certain nombre d'observations de tailles pratiquées sans que la vessie contint de calculs, à la suite desquelles des douleurs avaient disparu (Guthrie), phénomène dû, sans doute, à la section complète du col et de son sphincter.

*Sphincter de la vessie.* — Le sphincter de la vessie est constitué par un anneau musculaire épais, situé immédiatement au-dessous de la muqueuse. Le sphincter embrasse le tiers postérieur de la portion prostatique de l'urètre ; il est large de 10 à 12 millimètres, et son épaisseur en mesure 6 à 7 dans sa moitié postérieure. Il diminue d'épaisseur à mesure qu'on approche du verumontanum ; par sa couleur et sa consistance, il ressemble à la prostate avec laquelle il paraît se confondre, ce qui a pu en faire méconnaître l'existence.

Le sphincter de la vessie a pour fonction de s'opposer à la sortie incessante de l'urine en fermant complètement l'orifice interne de l'urètre ; il s'entr'ouvre, d'après Sappey, non seulement sous l'influence de la pression exercée par le liquide, mais encore grâce à l'action de la couche profonde des fibres musculaires du corps de la vessie. Quoi qu'il en soit, il existe entre l'action du corps et celle du col un équilibre d'où résulte la miction normale ; tant que le muscle vésical ne se contracte pas, le sphincter suffit à s'opposer à la sortie de l'urine ; mais, la contraction des fibres de la vessie l'emportant sur la résistance